



Mairie de Florimont

CONSEIL MUNICIPAL N°3 du 25 AOÛT 2020

Résumé condensé

Secrétaire de séance : Céline HANSEN

➤ **Membres présents**

Messieurs : Emmanuel GIROS, Bernard JOBIN, Alain HOFF, André JOBIN, Jonathan CERAUDO, Alain ROUSSEL

Mesdames : Sophie PHILIPPE, Céline HANSEN, Catherine RISSLER, Guylaine PERRIER

Présence de : Catherine LINOSSIER, secrétaire de mairie

1. Approbation

Le conseil approuve le compte-rendu du conseil municipal n°2 du 30 juin 2020

2. Renouvellement du transport scolaire

Le conseil approuve le renouvellement du transport scolaire avec la société LK tour, un avenant sera signé

3. Convention pour le transport scolaire des enfants de Faverois

Le conseil approuve la convention du transport scolaire des enfants de Faverois à la maternelle de Joncherey



4. Aide financière pour le fonctionnement du périscolaire

Le directeur du périscolaire a demandé une aide à toutes les communes qui bénéficient du périscolaire. Cette aide est de 125€ par enfant, 23 enfants sur Florimont donc aide de 2875€, le conseil donne son accord pour une seule année.

Le directeur s'engage à rendre des comptes aux communes, il change également de comptable.

Le 3ème adjoint fera partie du conseil d'administration du périscolaire.

Les enfants scolarisés à Joncherey et inscrits au périscolaire, resteront le temps de midi au périscolaire de Joncherey.

5. Occupation de la salle polyvalente per le périscolaire

Le conseil approuve le renouvellement de la convention d'occupation de la salle polyvalente par le périscolaire.

6. Activité piscine pour les élèves du RPI

- Le transport des enfants à la piscine de Delle est renouvelé.



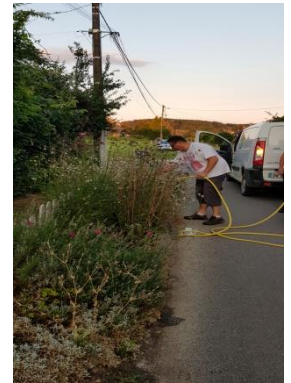
- La mairie de Delle approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux et de maîtres-nageurs

7. Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien

Le contrat de l'agent d'entretien est renouvelé jusqu'en fin d'année.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le conseil remercie les bénévoles qui se sont occupés de l'arrosage de la commune pendant les congés de l'employé communal, arrosage qui s'est malheureusement arrêté suite à la restriction d'eau que connaît notre département.



- Bordures et trottoirs : le conseil a pris contact avec des entreprises pour des devis, le conseil départemental recommande de passer par un bureau d'étude pour voir la globalité des travaux. De ce fait l'enrobée route principale et rue de Saint André se fera une fois les trottoirs terminés.
- Chauffage bâtiments communaux : Le conseil doit faire des devis pour le changement de chauffage qui ne sera plus aux normes d'ici 2023.
- L'employé communal a installé des barrières pour sécuriser le passage qui mène à l'école à l'arrière de la salle, la hotte est en effet placée assez basse sur le mur et pourrait blesser un adulte
- Projet éolienne : le conseil entend les objections de certains habitants mais répète que pour l'instant ce projet est seulement à l'étude
- Prolifération des chats : le conseil a pris connaissance du problème et s'est mis en relation avec plusieurs associations pour pouvoir apporter une solution (stérilisation, adoption, ...), le coût sera pris en charge par la commune.
- Notre 3^{ème} adjoint a officié au 1^{er} mariage du nouveau mandat, avec toutes les précautions sanitaires et distanciation physique. Félicitations aux mariés.
- La police intercommunale est joignable au 03-84-46-86-94
De 7h30 à 22h en semaine
De 7h30 à 23h le week-end
De 7h30 à 00h les vacances
- **Compte tenu du contexte sanitaire, le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50 m. aux abords des écoles (décision préfectorale).**

